

Nous devons, cette année, tenir deux assemblées générales :

- Une assemblée générale extraordinaire modificative des statuts (le projet de statuts sera mis en ligne sur le site du club). Pour délibérer valablement, cette assemblée extraordinaire doit réunir un quorum minimum de 25 % des adhérents, sinon elle est convoquée à nouveau dans un délai de quinze jours, sans conditions de quorum. Généralement le quorum n'est pas atteint lors de la première convocation.
- Une assemblée générale ordinaire qui statue sur l'exercice 2016

Vous trouverez, ci-dessous les convocations à ces deux Assemblées générales. L'assemblée générale, outre son caractère obligatoire, est une agora réunissant les membres de l'association. C'est un moment de convivialité et d'échange. Un barbecue clôturera les travaux de nos AG. Nous comptons sur vous pour cette soirée.

CONVOCATION à L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE modificative des statuts.

L'Assemblée générale extraordinaire est convoquée le mardi 30 mai 2017 à 9 heures au club, square de la scierie à Compiègne.

Si le quorum n'était pas atteint, l'**Assemblée Générale Extraordinaire** se réunira, sans nouvelle convocation, le **17 juin 2017 à 18 heures**, au club, square de la scierie à Compiègne.

ORDRE DU JOUR :

- Mise en conformité de nos statuts avec ceux de la Société Centrale Canine.

CONVOCATION à L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

L'Assemblée générale ordinaire est convoquée le **samedi 17 juin 2017 à 18 h 30** au club, square de la scierie à Compiègne.

ORDRE DU JOUR :

- ❖ Rapport Moral du Président
- ❖ Rapport Financier
- ❖ Questions diverses

Outre le caractère statuaire et obligatoire de l'Assemblée Générale, c'est le forum où chacun peut s'exprimer. Je compte sur la présence du plus grand nombre pour faire de cette soirée un moment d'échange et de convivialité. Comme les années précédentes, je vous propose de rester ensemble autour d'un Barbecue après l'assemblée. Nous allons faire la fête ! Conjointes, enfants, amis, tous sont les bienvenus.

Le président : Michel LAVIALE